



## Hérépian

# Conseil municipal : les rythmes scolaires et l'eau au cœur du débat



■ Le conseil municipal a validé une augmentation du prix de l'eau.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont étudié les points suivants.

**Rythmes scolaires.** Les activités périscolaires auront lieu le mardi et le vendredi de 15 h à 16 h 30. Une participation de l'ordre de 2,50 € par semaine devra être réglée par avance pour l'année soit 90 €. Pour les familles qui quitteront la commune en cours d'année scolaire, il sera procédé à un remboursement des sommes versées au *pro rata temporis*. Si l'enfant n'est pas inscrit aux activités péri-éducatives (APE), il doit être repris par sa famille à la fin de l'enseignement, soit le mardi et vendredi à 15 h, le lundi et jeudi à 16 h 30. La sortie des enfants à la fin des APE se fera à l'école, à 16 h 30. Soit l'enfant est repris par sa famille, soit il est accueilli à la garderie municipale qui fonctionnera les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 15 (service payant).

### Révision du prix de l'eau.

Afin de bénéficier des subventions, le conseil municipal a décidé de fixer le prix de 0,75 € par mètre cube à

0,90 € et d'augmenter la partie fixe de l'abonnement de l'eau de 3,28 €/HT. La taxe obligatoire fixée par l'Agence de l'eau concernant la redevance sur le prélèvement sera de 0,14%. L'impact pour une famille de deux adultes et deux enfants (soit l'équivalent d'une consommation de 120 m<sup>3</sup>) passera de 358,94 € à 399,12 € (soit 3,39 € par mois). La municipalité souhaite limiter au maximum cette augmentation et ne pas toucher la partie assainissement. Il a été constaté dans le compte administratif 2013, un déséquilibre financier sur la partie fonctionnement de -44 740 €.

### Fermeture du 4<sup>e</sup> poste supplémentaire d'enseignant.

Après lecture du courrier de l'Éducation nationale informant la fermeture du 4<sup>e</sup> poste élémentaire de l'école, le conseil a voté contre cette mesure à l'unanimité.

**Divers.** Un projet trompe-l'œil de la rue Jean-Moulin est à l'étude. Le **vendredi 20 et le samedi 21 juillet** seront journées portes ouvertes au musée de la Cloche.